Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 60 000 €	6 000€
De 60 001 à 149 000 €	8 %
De 149 001 à 250 000 €	7%
De 250 001€ à 500 000€	6%
Au-delà de 500 001€	5%

Honoraires de cession de baux et de fonds de commerces

36% TTC du loyer de la première période annuelle HT et hors charges +12% TTC du montant de la cession

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	500€ à 1 000€ selon surface 12€M2	 12€/M2
Etat des lieux location	3€/M2	3€/M2
Location appartement en résidence secondaire		Un mois de loyer charges comprises

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière Jusqu'à 350€ Au delà	 6% 5%
Assurance GLI	3%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.